

Objet : Création d'Athéna, association pour la défense et la promotion des langues officielles de la Communauté européenne.

Faisant suite aux différentes initiatives entreprises, tout au long de ces dernières années, concernant la question linguistique au sein de la Commission et des autres institutions européennes, le Comité Exécutif, réuni à Bruxelles le 18 Octobre 2006, est heureux d'annoncer la naissance d'Athéna, association pour la défense et la promotion des langues officielles de la Communauté européenne, constituée, par et à l'intention, du personnel statutaire de la Commission et des autres institutions.

Face aux dangers et aux agressions auxquels la culture européenne, dans toutes ses expressions, doit actuellement se confronter et compte tenu de la nécessité de la préserver, Athéna, vise à participer à toute réflexion et action au sein des institutions européennes et des États Membres, en vue d'identifier les modes et les manières aptes à sauvegarder la diversité linguistique et culturelle de l'Europe qui constitue sa véritable richesse et son identité la plus profonde.

Au vu de l'expérience et du savoir faire dont elle dispose, notamment du fait de sa position privilégiée au cœur du processus d'intégration européen, Athéna poursuit le bût d'épauler et de conseiller la Commission pour la prise en compte de l'intérêt général de l'Europe et des citoyens dans la mise en œuvre d'une véritable politique linguistique européenne.

Athéna poursuivra, avec le personnel statutaire des institutions européennes et en liaison avec les instances et les réseaux qui représentent les citoyens un travail de réflexion et de mise en valeur de la diversité linguistique et culturelle de l'Europe communautaire dont les résultats, assortis de propositions d'actions seront présentés à la Commission, en vue de relancer un effectif plurilinguisme au sein des institutions européennes et des États Membres.

Le Comité Exécutif d'Athéna